

LUTTI PROD – TOURNOI POKEMON UNITE « DELSAY DRESSEUR CUP »

RÈGLEMENT OFFICIEL

1. COMMANDITAIRE

Le présent règlement officiel (ci-après "règlement") régit le fonctionnement du tournoi en ligne gratuit POKEMON UNITE « DELSEY DRESSEUR CUP ».

La société LUTTI PROD, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles, sous le numéro 891 554 586, ayant son siège social au 31 avenue Auguste Renoir, 78160 Marly-le-Roi, est l'organisateur de ce tournoi.

La Société DELSEY est partenaire du tournoi et mettra à disposition de l'organisateur des lots qui seront remis aux participants.

2. DÉFINITIONS

Dans le présent règlement, "LUTTI PROD", "nous", "notre" et "nos" désignent le commanditaire et « vous », « vos » désignent le participant au tournoi, ou le parent ou tuteur légal d'un participant mineur au concours. En vous inscrivant (votre parent/tuteur légal si vous êtes mineur), vous acceptez ce règlement, (voir article 4).

3. PÉRIODE D'INSCRIPTION

L'inscription au tournoi se fait via la plate-forme de tournoi en ligne « Playce » du Caster/Influenceur Gaming « Lutti ». Les inscriptions sont ouvertes à partir du 06 décembre 2021 au mardi 14 décembre 2021 à minuit, heure Central European Time (CET).

4. ADMISSIBILITÉ

Pour participer, vous devez être âgé de 18 ans ou plus, disposer d'un accès à internet ainsi que d'un compte valide sur la plateforme utilisée pour le présent tournoi. Pour participer, vous devez également être résident dans un pays francophone.

Les joueurs entre 15 ans et 18 ans peuvent également participer au tournoi, à condition que leurs parents (ou la personne exerçant sur eux l'autorité parentale) les aient préalablement et expressément autorisés à le faire. La participation des joueurs de 16 à 18 ans au tournoi implique qu'ils aient effectivement préalablement obtenu cette autorisation, et Lutti Prod se réserve le droit d'en demander la justification écrite à tout moment. Lutti Prod serait contraint de disqualifier tout joueur qui serait dans l'incapacité de fournir ce justificatif dans les délais qui lui seraient impartis.

Les joueurs en dessous de 15 ans ne peuvent pas s'inscrire au tournoi.

5. COMMENT PARTICIPER

L'inscription est totalement gratuite.

Elle se fait via la plateforme sur laquelle est organisée le tournoi en ligne.

Il y a deux tournois qualificatifs, chacun sur une journée différente, (Attention, les équipes ne peuvent pas s'inscrire deux fois. Si le régulateur du tournoi repère une double inscription, l'équipe concernée sera automatiquement inscrite sur la première journée).

- Le 15 décembre (ouvert à 16 équipes)
- Le 17 décembre (ouvert à 16 autres équipes)

Méthode d'inscription :

- Connectez-vous à la plateforme de tournoi : <https://lutti.playce.gg/fr>.
- Créez votre compte personnel, (chaque joueur doit créer son compte).
- L'un des membres de l'équipe, désigné « Le capitaine de l'équipe », inscrit sa team en allant dans la section « Tournoi/prochainement/Delsey dresseurs.

Toutes les informations demandées doivent être renseignées pour que le participant puisse être autorisé à participer au tournoi.

6. FORMAT DU TOURNOI :

Le tournoi s'organise en deux phases

- Le 15 et le 17 décembre, les phases qualificatives.
- Le 18 décembre les Play off.

Phases qualificatives du 15 et 17 décembre :

Seize équipes inscrites par journée dont huit seront qualifiées pour les Play Off, (les deux premières de chaque poule).

- 4 poules de 4 équipes.
- Dans chaque poule les équipes s'affrontent mutuellement en « BO3 », (meilleur des 3 manches).
- Les équipes classées 4^{ème} et 3^{ème} de chaque poule sont éliminées, les deux premières s'affrontent une nouvelle fois afin de déterminer l'équipe classée 1^{ère} et l'équipe classée 2nd.
- En cas d'égalité dans une poule :
 - Soit il y a deux premiers ex-aequo. Dans ce cas elles sont toutes les deux qualifiées et s'affrontent à nouveau en BO3 pour déterminer la 1^{ère} et la 2nd.
 - Soit il y a deux 2nd ex-aequo. Dans ce cas les deux équipes s'affrontent en BO3 pour déterminer le second de la poule, (et l'équipe classée première de la phase de poule garde son classement sans avoir à rejouer).

Attention, le 15 décembre une partie des joueurs et équipes auront la possibilité de venir jouer en présentiel à l'espot Paris. Il n'y a pas d'obligation de présence et l'entrée à l'espot est gratuite. L'équipe peut être présente en totalité ou pas. Si vous vous déplacez à l'espot Paris, vous devez venir avec votre propre Switch. Les autres participants seront en ligne de chez eux.

La 2nd journée de qualification (le 17 décembre) et les Play Off (18 décembre), s'organiseront 100 % On line.

Phase de Play Off du 18 décembre :

Les 16 équipes qualifiées s'affrontent sous la forme d'un tournoi de type « arbre » à double élimination en BO3. Les équipes se retrouvant en « Loser Bracket » s'affronteront en BO1.

7. Cash Prize et Lot

- **Equipe 1^{ère}** : 1 000 €, (soit 200 €/joueur) + 1 valise Delsey Raspail grande taille/joueur.
- **Equipe 2nd** : 500 € (soit 100 €/joueur) + 1 valise Delsey Raspail taille moyenne/joueur.
- **Equipe 3^{ème}** : 1 valise Delsey Securflap/joueur.

9. CONDITIONS GÉNÉRALES ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Dans la mesure permise par la loi, en participant au tournoi, vous acceptez la non-responsabilité de Lutti Prod et des partenaires, de toute responsabilité ou de toute blessure, perte ou dommage de toute nature découlant du présent tournoi ou de tout prix gagné.

Nous nous réservons le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre ce tournoi pour quelque raison que ce soit, y compris pour tricherie, défaillance technologique, catastrophe, guerre ou tout autre événement imprévu ou inattendu qui affecte l'intégrité du présent concours, qu'il soit humain ou mécanique. Les contrevenants aux règles pourront être poursuivis en justice dans toutes les mesures permises par la loi et pourront se voir interdire de participer à ce tournoi ou tout autre tournoi organisé par Lutti Prod

10. CAS DE FORCE MAJEURE / RESERVE DE PROLONGATION

10.1 La responsabilité Lutti Prod ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le tournoi devait être modifié, écourté ou annulé. Lutti Prod se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date et/ou heure annoncée.

10.2 Toute modification du Règlement donnera lieu à nouvelle publication de ce dernier, et entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne. Tout participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au tournoi, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au tournoi.

10.3 La société Lutti Prod se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des participants du fait des fraudes éventuellement commises.

10.4 En cas de manquement de la part d'un participant, Lutti Prod se réserve la faculté d'écarter de plein droit toute participation émanant de ce dernier, sans que celui-ci ne puisse revendiquer quoi que ce soit.

11. DONNÉES PERSONNELLES

11.1 Les coordonnées de tous les Participants seront utilisées conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978. Chaque Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, ainsi que de la faculté d'opposition à leur cession, en contactant la société Lutti Pro à l'adresse luttievent@gmail.com, ou en écrivant par courrier postal à : 31 avenue Auguste Renoir, 78160 Marly-le-Roi.

11.2 Les données personnelles que vous fournissez lors de votre inscription au tournoi seront utilisées par Lutti Prod et/ou ses agences partenaires agissant au nom de Lutti Prod pour l'administration et le fonctionnement de ce tournoi.

12. LOI APPLICABLE ET INTERPRETATION

12.1 Le Règlement est exclusivement régi par la loi française.

12.2 Toute question d'application ou d'interprétation du Règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée souverainement par Lutti Prod, dans le respect de la législation française.

13. LISTE DES GAGNANTS

La liste du/des gagnant(s) du tournoi sera partagée publiquement.